

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **7^e** jour du mois de **juillet** de l'an **2025**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. Luc St-Laurent, conseiller

Absence : William Darveau-Vaillancourt

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 45** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20250707-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et greffier-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert et que les points suivants soit ajoutés :

- 3.11 Inscription du maire – Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
- 12.2 Demande d'appui – Calendrier des aînés de la Table de concertation des aînés

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20250707-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20250707-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250707-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 2 juin 2025

20250707-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – juin 2025

20250707-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juin 2025

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juin 2025

20250707-06 3.5 Projet EcoÉnergie360 – Amendement

20250707-07 3.6 Inscription directeur général – Colloque de zone

20250707-08 3.7 Offre de service – Évaluation des bâtiments municipaux

3.8 Rapport de visite préventive installations municipales

20250707-09 3.9 Vente du terrain rue G.-Goodenough - Renouvellement du contrat de courtage

- 20250707-10 3.10 Fermeture du bureau municipal – vacances estivales
- 20250707-11 3.11 Inscription du maire – Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)
- 4. LÉGISLATION
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
- 20250707-12 6.1 Reconstruction chemin des Semeurs - Acceptation des plans TQC
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juin 2025
- 20250707-13 8.2 PIIA – Construction 7 chalets Écocabine Waban Aki, lot 6 077 778
- 20250707-14 8.3 PIIA – Déboisement - Chemin d'accès et installation électrique, lot 6 077 778
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 20250707-15 9.1 Achat de matériel – Activité de loisirs
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 20250707-16 10.1 Bonus – Employés de voirie
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI
 - 20250707-17 12.1 Demande d'appui - CDC des Sources - Coupure CSSDS
 - 20250707-18 12.2 Demande d'appui – Calendrier des aînés de la Table de concertation des aînés
- 13. VARIA
- 20250707-19 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20250707-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250707-03

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 2 juin 2025

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **18 428,63 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 2 juin 2025.

ADOPTÉE

20250707-04

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – juin 2025

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **7 juillet 2025** d'une somme de **71 913,02 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	BIOGENIE CANADA INC.	444,21 \$
2	BUROPRO CITATION INC.	232,34 \$
3	CENTRE AGRICOLE WOTTON	536,18 \$
4	CENTRE JARDIN LAC AYLMER	361,85 \$
5	CONSULTANTS GTE	13 830,56 \$
6	DANIELLE HUNTER	27,28 \$
7	ENSEIGNES A. GAGNON INC	137,97 \$
8	ETIENNE BELISLE	62,62 \$
9	FANNY BOUCHARD	10,34 \$
10	FORMULES MUNICIPALES ET COMMERCIALES INC.	387,75 \$
11	HYDRO QUEBEC	95,92 \$
12	INFORMATIQUE ASR	806,28 \$
13	JN DENIS INC	166,67 \$
14	LES EQUIPEMENTS R.M. NADEAU	111,42 \$
15	MECANIQUE SF	3 540,94 \$
16	MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN-DE-HAM	1 703,50 \$
17	MUNICIPALITE SAINT-CAMILLE	30,00 \$
18	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	59,50 \$
19	RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES	23 426,28 \$
20	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 892,17 \$
21	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC	3 089,39 \$
22	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	215,93 \$
23	SOMAVRAC INC.	18 935,91 \$
24	TRANSPORT EXCAVATION M. COUTURE & FILS INC	1 101,87 \$
25	VIRAGE MULTIMÉDIA INC.	343,78 \$
26	VISA	87,63 \$
27	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	274,73 \$
	TOTAL:	<u>71 913,02 \$</u>

ADOPTÉE

20250707-05

3.3 Salaires payés de la Municipalité – juin 2025

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **20 636,33 \$** émis du 3 juin 2025 au 7 juillet 2025.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juin 2025

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 30 juin 2025.

20250707-06

3.5 Projet EcoÉnergie360 – Amendement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a adopté la résolution 20250113-09 le 13 janvier 2025 confirmant son intention de participer au programme Éco Énergie 360;

CONSIDÉRANT QUE, pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

CONSIDÉRANT QUE la signature d'une autorisation de collecte de données par la Municipalité est nécessaire dans le cadre de la réalisation de l'analyse et de la collecte des données ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud désire toujours manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

Il est proposé par Simon Larrivée

Et unanimement résolu

QUE la résolution 20250113-09 est modifiée afin qu'il y soit également résolu que la Municipalité de Ham-Sud autorise la direction générale à :

- Signer l'Autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;
- Effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

20250707-07

3.6 Inscription directeur général – Colloque de zone

Il est proposé par Diane Audit Goddard

Et unanimement résolu

D'autoriser l'inscription du directeur général au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu le 11 septembre 2025.

DE rembourser les dépenses associées sous présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

20250707-08

3.7 Offre de service – Évaluation des bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud désire procéder à l'évaluation des valeurs assurables des bâtiments municipaux, ainsi qu'à leur contenus (équipements);

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D'octroyer le mandat à la firme *SPE Valeur Assurable* pour un montant de 5 090\$, plus les taxes applicables, payer à même le surplus non-affecté.

D'autoriser le directeur général à signer et à transmettre tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE

3.8 Rapport de visite préventive installations municipales

Le directeur général dépose le rapport de visite préventive des installations municipales, préparé par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec.

20250707-09

3.9 Vente du terrain rue G.-Goodenough - Renouvellement du contrat de courtage

CONSIDÉRANT QUE le contrat de courtage pour la vente d'un terrain municipal sur la rue G.-Goodenough prenait fin en juin;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

D'autoriser le directeur général a renouveler le contrat de courtage tel que présenté, et à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE

20250707-10

3.10 Fermeture du bureau municipal – vacances estivales

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le bureau municipal soit fermé pour les vacances estivales du 21 juillet 2025 au 3 août 2025.

ADOPTÉE

20250707-11

3.11 Inscription du maire – Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

D'autoriser l'inscription du maire Serge Bernier à l'édition 2025 du congrès de la FQM.

DE rembourser les dépenses associées sous présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20250707-12

6.1 Reconstruction chemin des Semeurs - Acceptation des plans TQC

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

D'accepter les plans tels que construits (TQC) remis par l'entrepreneur dans le cadre des travaux de reconstruction de la route 257 Ouest (Chemin des Semeurs) selon les recommandations du surveillant de chantier, soit la firme Avizo Expert Conseil.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juin 2025

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de juin 2025 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20250707-13

8.2 PIIA – Construction 7 chalets Écocabine Waban Aki, lot 6 077 778

CONSIDÉRANT que le lot 6 077 778 est situé en zone Rt-6, soit dans un secteur assujetti au PIIA ;

CONSIDÉRANT que les documents pour l'ensemble du projet de construction sont soumis pour évaluation du projet de construction de 7 chalets ;

CONSIDÉRANT que l'emplacement et le déboisement s'intègre bien à l'ensemble du site ;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les volumétries s'harmonisent au site ;

CONSIDÉRANT que les revêtements de toiture respectent les critères de type de matériaux et de couleur ;

CONSIDÉRANT que les revêtements muraux et couleurs des portes et fenêtres s'agencent au secteur ;

CONSIDÉRANT que le projet proposé de construction de 7 chalets Écocabines – Waban-Aki respecte l'objectif et les critères du PIIA ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle que présentée

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

Que le projet de construction de 7 chalets Écocabines Wakan-Aki sur le lot 6 077 778 soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20250707-14

8.3 PIIA – Déboisement - Chemin d'accès et installation électrique, lot 6 077 778

CONSIDÉRANT que le lot 6 077 778 est situé en zone Rt-6, soit dans un secteur assujéti au PIIA ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis visant le déboisement, la préparation du terrain qui inclut l'aménagement du chemin d'accès et la ligne souterraine pour permettre la construction des 7 chalets a été soumise ;

CONSIDÉRANT que les documents pour l'ensemble du projet sont soumis pour évaluation du projet de construction et de l'aménagement du chemin d'accès ;

CONSIDÉRANT que l'emplacement et le déboisement s'intègre bien à l'ensemble du projet ;

CONSIDÉRANT que le projet proposé de déboisement, de préparation du terrain et de construction respecte l'objectif et les critères du PIIA ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée en vertu du règlement sur les PIIA mais recommande que le chemin d'accès soit construit solidement pour qu'il puisse recevoir des véhicules lourds tel que les camions d'urgence et d'incendie. De plus, que le chemin d'accès soit conçu de manière que les camions d'incendie soient capables de circuler facilement en cas de sinistre.

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le projet de déboisement, de préparation du terrain qui inclut l'aménagement du chemin d'accès et la ligne souterraine pour permettre la construction de 7 chalets, de chemin d'accès sur le lot 6 077 778 soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

20250707-15

9.1 Achat de matériel – Activité de loisirs

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

QUE la municipalité fasse l'achat d'un abri-soleil et d'une machine à barbe à papa pour utiliser lors des activités municipales, d'un montant estimé à 700 \$ plus les taxes applicables.

QUE ces montants soient pris à même le surplus non-affecté.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

20250707-16

10.1 Bonus – Employés de voirie

CONSIDÉRANT l'évaluation positive par le comité de voirie des employés de voirie pour le déneigement lors de la saison hivernale 2024-2025;

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud accorde un bonus aux employés de voirie pour souligner leurs efforts et leur travail.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

20250707-17

12.1 Demande d'appui - CDC des Sources - Coupure CSSDS

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) se voit imposer une coupure budgétaire majeure de 7,8 millions de dollars pour l'année 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE cette coupe affectera directement les élèves, les familles et les professionnels du milieu scolaire de la MRC des Sources, un territoire déjà fragilisé;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources figure parmi les trois territoires les plus défavorisés du Québec, avec près d'une famille sur quatre vivant sous le seuil de faible revenu (Statistique Québec);

CONSIDÉRANT QUE les conséquences de ces compressions sont déjà observables;

- déplacements d'élèves à besoins particuliers,
- pertes de ressources professionnelles essentielles (orthopédagogues, psychoéducateurs, TES , etc.),
- menaces au maintien des services parascolaires,
- augmentation du risque de décrochage scolaire,
- affaiblissement du lien école-famille et de la diplomation,

CONSIDÉRANT QUE ces coupes affectent un milieu où :

- 43,4 % des enfants de maternelle 5 ans présentent des vulnérabilités dans au moins un domaine de développement;
- 20 % des élèves de l'école secondaire de l'Escale sont absents plus de 10 o/o du temps scolaire;
- 60,3 % de la population n'atteint pas le niveau 3 en littératie;
- l'école est souvent la seule structure stable encore debout pour soutenir les jeunes et les familles;

CONSIDÉRANT QUE le maintien des services éducatifs de base, de l'aide alimentaire scolaire et des ressources professionnelles est crucial pour briser le cycle de la pauvreté et favoriser la réussite des jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la CDC des Sources sollicite l'appui de la MRC des Sources et des municipalités de son territoire;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud dénonce les compressions de 7,8 millions de dollars imposées au CSSDS;

QUE ce conseil appui les demandes de la CDC des Sources :

- d'annuler immédiatement cette coupe;
- de garantir qu'aucune ressource directe aux élèves ne soit supprimée;
- de créer un fonds spécial de soutien aux centres de services scolaire desservant des MRC à faibles revenus;
- d'ouvrir une table de travail urgente avec les concertations locales intersectorielles pour discuter du maintien des services essentiels dans la MRC des Sources;

QUE la présente résolution soit transmise à M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, à André Bachand, député de Richmond, à la MRC des Sources et à la CDC des Sources.

ADOPTÉE

20250707-18

Demande d'appui – Calendrier des aînés de la Table de concertation des aînés

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud reconnaît l'importance de la mission de la Table de concertation des aînés des Sources et la pertinence du calendrier-répertoire;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud appui la Table de concertation des aînés des Sources pour la réalisation du calendrier-répertoire 2026 pour un montant de 140.00 \$

ADOPTÉE

13. VARIA

Aucun dossier.

20250707-19

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire